

NOM.....PRÉNOM.....

ADRESSE personnelle professionnelle

N°.....voie.....

Code postal.....Ville.....

N° de téléphone.....

Adresse courriel.....

Je m'inscris aux journées d'étude des vendredi 11 et samedi 12 octobre 2013
(MAS, 18, rue des terres au curé – 75013 PARIS)

TARIFS

- Individuel : adhérent aux ACC 110 €, non adhérent 145 €
- Employeur : adhérent aux ACC 160 €, non adhérent 200 €
- Etudiant (avec justificatif) : 50 €, adhésion offerte

POUR LES ATELIERS DE TRAVAIL

Merci d'inscrire distinctement les chiffres de 1 à 6 correspondant à votre ordre de préférence.
Les groupes seront constitués autant que possible dans le respect de vos préférences
et par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Atelier 1 : Enfants sages et héros rebelles

Atelier 2 : Le bilan orthophonique : obligation, injonction, subjectivation

Atelier 3 : Hors les mots

&/Ou

J'adhère aux Ateliers Claude Chassagny.

Frais d'adhésion 50 €. Tarif adhésion étudiant/retraité : 20 € (avec justificatif)

Adhésion de soutien pour tout montant de votre choix supérieur à 50 €

Chèque à établir à l'ordre des Ateliers Claude Chassagny.

Si vous souhaitez vous inscrire pour les journées d'étude et adhérer aux ACC,
merci d'effectuer deux chèques séparés.

Signature :

Non !

Tout petit mot,
Porteur d'espoir ou de terreur,
Qui enferme ou qui libère,
Qui résiste ou qui apaise,
Qui construit ou qui dévaste,
Qui permet de dire oui
Quand on sait s'en servir...

Journées d'étude théorico-clinique
Vendredi 11 et samedi 12 octobre 2013

Inscription avant le 30 septembre

à Isabelle CHAULET

Le Franquet 26120 La Baume Cornillane
isachalet@gmail.com

Nombre limité de places

MAS, 18 rue des terres au curé 75013 Paris
Métro ligne 7 Porte d'Ivry, ou ligne 14 Olympiades

Atelier 4 : Le Non en jeu (Atelier limité à 12 personnes)

Atelier 5 : Je n'entends pas...

Atelier 6 : Résistance : à la vie, à la mort !

Conditions d'annulation :

- avant le 20 septembre :
remboursement de l'inscription avec retenue de 50 €
pour frais de dossier.
- après le 20 septembre :
aucun remboursement de l'inscription.

En cas de force majeure, les demandes et les modalités
de remboursements seront examinées au cas par cas
sur présentation de justificatifs par le Conseil
d'Administration des Ateliers Claude Chassagny.